



FOPIS
VOPSI

Fédération des organisations du personnel des institutions sociales fribourgeoises
Verband der Organisationen des Personals der Sozialen Institutionen des Kantons
Freiburg
Secrétariat : Bd de Pérolles 8, Case postale 533, 1701 Fribourg
Tél. 026/309.26.41 - Fax. 026/309.26.42
Email : secretariat@fopis.ch - www.fopis.ch - www.vopsi.ch

Salaires 2015 – Pétition à l'attention du Conseil d'Etat fribourgeois

Service public et parapublic fribourgeois

**Mettons un terme à des coupes salariales
totalement injustifiées !**

En 2013, pour justifier les coupes salariales les plus drastiques de Suisse, le Conseil d'Etat fribourgeois invoquait des finances publiques à la dérive : les déficits pour la période 2013 à 2016 étaient évalués à 630 millions et la fortune du canton allait fondre comme neige au soleil. Bref, le moment était venu de se serrer la ceinture !

La réalité montre que c'est loin d'être le cas : les comptes 2013 présentent un déficit minime de 900'000 francs, y compris des amortissements extraordinaires de 2,6 millions. Quant à la fortune nette du canton, elle a progressé de 82,5 millions, pour culminer à 997,4 millions. Enfin, le Conseil d'Etat a annoncé son intention de diminuer l'imposition des entreprises. Soyons sérieux : la crise est loin ! Par contre, sur le terrain, le personnel du service public et parapublic fribourgeois, lui, est sommé de devoir « *faire plus et mieux, avec moins* » !

Aucune raison ne justifie ainsi que le personnel continue à passer à la caisse. Par la présente, nous demandons donc au Conseil d'Etat :

- **D'octroyer le palier entier dès le 1^{er} janvier 2015.**
- **De mettre fin à la contribution dite de « solidarité ».**

NOM	PRENOM	SERVICE/ INSTITUTION	MAIL	SIGNATURE

A renvoyer jusqu'au 15 septembre au : SSP – Région Fribourg, CP 1444, 1701 Fribourg